

Question orale

Joëlle Garriaud-Maylam, Français établis hors de France, Projet de « métro transmanche »

Mardi 13 décembre 2011

Joëlle Garriaud-Maylam :

Monsieur le secrétaire d'État, le 15 septembre 2011, le ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement a lancé les Assises du ferroviaire.

Cette réflexion conduite sur quatre mois, menée par une assemblée constituée de l'ensemble des acteurs du secteur, souhaite, notamment, aborder le sujet de l'amélioration de la qualité des services ainsi que le thème du ferroviaire français au cœur de l'Europe.

C'est précisément à ces deux préoccupations que le projet de « métro transmanche », qui est porté par des responsables économiques et politiques des deux côtés du Channel, pourrait répondre pleinement. En effet, une infrastructure ferroviaire, peu coûteuse, qui relierait le nord de la France – Calais-Fréthun – au sud-est de l'Angleterre – Ashford – est actuellement à l'étude. Elle mettrait la Côte d'Opale à une trentaine de minutes du Kent et connecterait ainsi le Nord-Pas-de-Calais, durement frappé par le chômage, à un bassin d'emploi qui recrute.

Cette liaison ferroviaire, qui ne serait que le prolongement vers l'Angleterre de la ligne de transport régional déjà existante, ne pèserait pas trop lourd en matière d'investissements et contribuerait aussi à redynamiser la région nord de la France, avec un accroissement du tourisme et des investissements britanniques.

Le tunnel sous la Manche n'est utilisé aujourd'hui qu'à la moitié de sa capacité et l'extension internationale de cette ligne ne demanderait donc qu'un ajustement à la marge, des matériels roulants et du personnel.

Les différentes parties prenantes – Eurotunnel, la SNCF, la région Nord-Pas-de-Calais et d'autres – semblent toutes vivement espérer une évolution favorable du projet, avec une mise en place qui pourrait peut-être même se faire avant les prochains jeux Olympiques de Londres, l'été prochain.

Ce projet pourrait aussi contribuer à donner une dimension nouvelle aux concepts d'« Europe des régions » et de « citoyenneté européenne », auxquels nous sommes nombreux à être attachés et qu'il nous faut approfondir.

Aussi, monsieur le secrétaire d'État, je souhaiterais connaître l'implication du ministère des transports dans ce dossier et son éventuel calendrier prévisionnel, pour que cette zone transfrontalière unisse des territoires qui ont tout à gagner à une meilleure interaction et pourraient opportunément contribuer à la réduction du chômage en France.

Benoist Apparu, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement :

Madame la sénatrice, vous avez interrogé Thierry Mariani, qui m'a demandé de bien vouloir vous répondre, sur le très important et ambitieux projet que vous portez : la réalisation d'un « métro transmanche » entre le Nord-Pas-de-Calais et le Kent en Angleterre. Vous l'avez indiqué, ce nouveau mode de transport représente un potentiel important pour l'emploi, grâce aux échanges entre ces deux régions, qui ne sont distantes que d'une cinquantaine de kilomètres en train.

Vous avez déjà identifié, d'ailleurs, des trains Eurostar aujourd'hui non utilisés par cette entreprise et qui seraient disponibles pour devenir les « métros transmanches ».

Sur d'autres aspects du dossier, votre travail est encore en cours, et je voudrais, au nom de Thierry Mariani, vous apporter le soutien du Gouvernement en la matière.

Je sais que vous avez déjà échangé avec la région Nord-Pas-de-Calais. C'est à elle qu'il reviendra, en tant qu'autorité organisatrice, de passer un contrat avec une entreprise ferroviaire pour effectuer ce service.

Cependant, comme vous le savez, l'organisation des transports n'est pas décentralisée en Grande-Bretagne. La région française, en réalité, n'a pas d'homologue britannique. Cela ne bloque bien évidemment pas votre projet, mais rend plus difficile la coordination bilatérale.

Pour résoudre cette difficulté, Thierry Mariani prépare actuellement un projet de loi qui permettra la création de groupements européens de coopération territoriale dans le domaine du transport ferroviaire, afin qu'une région puisse s'associer directement avec les autorités nationales d'un autre État, en l'occurrence la Grande-Bretagne.

Par ailleurs, le passage dans le tunnel sous la Manche requiert des contrôles de sûreté, notamment pour les bagages, et d'identité car le Royaume-Uni, comme vous le savez, n'est pas membre de l'espace Schengen. Le ministère de l'intérieur a récemment créé un groupe de travail pour réfléchir à l'organisation des contrôles et limiter leur impact sur les temps de trajet, tout en renforçant la lutte contre l'immigration clandestine. Le projet de « métro transmanche » pourrait en bénéficier. Enfin, Eurotunnel a indiqué qu'il était prêt à apporter une aide au démarrage sous la forme d'une diminution de ses tarifs de péage. Bien entendu, il restera nécessaire de confirmer avec la région les conditions de l'équilibre économique de cet important projet.

Votre calendrier de mise en place du service pour les jeux Olympiques de Londres est très ambitieux, mais le Gouvernement ne peut que vous inciter à garder cette échéance en vue pour mobiliser le plus rapidement possible l'ensemble des partenaires de cette opération. Le Gouvernement vous encourage donc à poursuivre vos travaux, qui s'inscrivent, comme vous l'avez noté, dans le développement du transport par train et de la qualité de service.

Le ministère des transports est évidemment favorable à la mise en œuvre de ce projet. Thierry Mariani m'a téléphoné ce matin pour me demander de bien insister auprès de vous sur le soutien que vous apporte le Gouvernement. Il m'a assuré qu'il suivra personnellement ce dossier, en étroite coordination avec vous-même.

Joëlle Garriaud-Maylam :

Monsieur le secrétaire d'État, je vous sais gré de ces précisions très utiles et je remercie Thierry Mariani des avancées que vous nous avez exposées.

En période de crise internationale, comme celle que nous vivons, le Gouvernement se doit d'être réactif et de mettre en place des mesures de bon sens pour aider, autant que faire se peut, à la résoudre.

Ce projet est certes ambitieux, mais il est aussi de bon sens. Il me semble donc indispensable d'avancer le plus vite possible sur le dossier. Aussi, monsieur le secrétaire d'État, je me permettrai de vous suggérer la tenue d'une réunion de toutes les bonnes volontés concernées des deux côtés de la Manche. Vous pouvez compter, bien évidemment, sur mon soutien et mon engagement sur ce dossier.